

Pratiques réflexives autour de la prise en soins orthophoniques des troubles du langage écrit chez l'enfant

Recommandations de Bonne Pratique d'évaluation, de prévention et de la remédiation

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Analyser, en équipe, les pratiques existantes en utilisant les méthodes et outils mobilisables (textes fondateurs de la profession : Code de la santé publique, Convention, NGAP, recommandations de bonne pratique et recommandations de la HAS, pour une prise de décision adaptée aux besoins de soins du patient)
- Intégrer le choix du patient, la décision partagée et les attentes du patient en termes d'information.
- Être capable de définir des actions d'amélioration des pratiques.

? Objectifs pédagogiques

Des recommandations de bonne pratique pour les Troubles du langage écrit, sous la direction du Collège Français d'Orthophonie ont été élaborées en 2022.

Ces recommandations sont des propositions qui laissent au professionnel de santé toute autonomie dans la pratique de soin qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations cliniques et des préférences du patient (HAS, 2020).

Cette action propose d'analyser, par la méthode de l'audit clinique ciblé, les pratiques professionnelles au regard de ces recommandations ainsi que des données scientifiques et cliniques qui les soutiennent (DSM5 notamment).

L'intégralité des questions de la grille d'analyse de l'audit clinique est basée sur des items des recommandations de bonne pratique : toutes les questions posées relèvent de la pratique clinique dans les troubles du langage écrit.

? Objectifs portant sur l'analyse des pratiques

Sur le plan clinique, il s'agit de tracer un parcours de soins en s'inscrivant dans une démarche de santé établie par la HAS. Cette action permet une démarche d'évaluation, puis d'amélioration des pratiques professionnelles.

? Formateur : **Sophie GUIRLINGER, Orthophoniste, Facilitateur EPP**

? Dates :

Les actions se dérouleront en **trois temps**, espacés de 4 à 8 mois. Durée de 13h réparties comme suit :

TEMPS 1 (classe virtuelle)	6 septembre 2024	de 10h30 à 12h30 (2h)
• Entre les temps 1 et 2	2 heures en non-présentiel à réaliser au plus tard le 1/10/2024	
TEMPS 2 (présentiel)	11 octobre 2024	de 9h à 13h (4h00)
• Entre les temps 2 et 3	2 heures en non-présentiel à réaliser au plus tard le 15/03/2025	
TEMPS 3 (présentiel)	28 mars 2025	de 9h à 12h (3h00)

? Lieu : IBIS STYLES Nancy Sud, 8 allée Genelière HOUEMONT

? Tarifs :

Libéral : 642,20 € / DPC : 642,20 €

? Public visé : orthophonistes

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 boulevard Chanzy - 08200 SEDAN - 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

📄 **Prérequis :**

- o Diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent
- o Les orthophonistes participant au groupe d'Évaluation des Pratiques Professionnelles devront avoir une pratique régulière dans le domaine des troubles du langage écrit.

⚠ Pour participer à cette formation, les orthophonistes doivent **avoir au moins 25 dossiers patient en langage écrit** :

- **15 dossiers** de patients ayant bénéficié d'un bilan orthophonique pour des troubles du langage écrit au cours des 24 mois précédant le Temps 1, **pour remplir la première grille d'audit**.
- De plus, ils doivent avoir au moins **10 autres dossiers** de patients consultant pour des troubles du langage écrit, à partir du Temps 2, **pour remplir la deuxième grille d'audit**.

📄 **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

📄 **Nombre de participants :** 15

📄 **Moyens pédagogiques techniques :**

Les temps de regroupement présentiels utilisent :

- Brièvement, la méthode expositive par l'apport de connaissances indispensables aux principes de l'audit clinique ciblé, mais également des temps d'échanges, d'analyse critique des expériences et pratiques professionnelles qui permettent de nourrir et enrichir la réflexion des participants.
- La plupart du temps la méthode interrogative : le formateur se base sur les réponses à un questionnaire structuré pour faire découvrir et trouver au groupe les connaissances souhaitées.

Les temps non-présentiels entre les sessions utilisent la méthode active : les participants se confrontent à la réalité de leur pratique en analysant leurs dossiers au moyen d'une grille d'analyse et en repérant les améliorations possibles.

📄 **Moyens d'encadrement :**

La formatrice sera présente pendant les 3 jours de la formation en présentiel ou classe virtuelle.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation.

Il s'agit de : Aurélie GRIFFATON – 06.41.57.50.63 – griffaton.solformation@gmail.com

📄 **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée pour les temps en présentiel.
Un rapport de connexion sera utilisé pour le Temps 1 proposé en classe virtuelle.

📄 **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

- **Évaluation de la formation** ; à la fin de la formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- **Méthode : audit clinique ciblé**

Le découpage en trois temps (T1, T2, T3) permet de mesurer les écarts entre la pratique réelle et les recommandations de bonnes pratiques. Ainsi, le délai entre les différents temps vont permettre aux orthophonistes :

- Entre le T1 et le T2 : De s'approprier la grille d'indicateurs et de réfléchir sur leur pratique
- Entre le T2 et le T3 : de modifier leur pratique et de l'améliorer.

Les orthophonistes participant au groupe d'Évaluation des Pratiques Professionnelles devront avoir une pratique régulière dans le domaine des troubles du langage écrit.

En fonction des résultats d'une première évaluation, sous forme de réponse à un questionnaire de 17 items, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration des soins.

L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

❓ Programme détaillé :

Avant le premier temps présentiel, le ou la stagiaire sélectionne et numérote parmi ses dossiers patients en langage écrit les 15 dossiers concernant des patients avec des troubles du langage écrit les plus récents. Dix sont tirés au sort par le ou la facilitateur/-rice.

Critères d'inclusion des dossiers :

- Patients consultant pour des troubles du langage écrit.
- Dossiers avec consentement des parents/tuteurs pour le partage des informations les concernant et le traitement de leur dossier en Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP).
- Patients ayant bénéficié d'un bilan orthophonique pour des troubles du langage écrit datant de moins de 24 mois avant le Temps 1.
- Patients dont la tranche d'âge se situe entre 6 ans et 6 mois et 16 ans (jusqu'à l'âge de 17 ans).
- Patients suivant une scolarité entre les classes de CP et Terminale, en milieu ordinaire.

Critères d'exclusion des dossiers :

- Patients ne consultant pas pour des troubles du langage écrit.
- Absence de consentement des parents/tuteurs pour le partage des informations et le traitement du dossier dans le groupe d'analyse des pratiques.
- Patients ayant bénéficié d'un bilan orthophonique datant de plus de 24 mois avant le Temps 1.
- Patients âgés de 17 ans ou plus.
- Patients bénéficiant d'une scolarité en milieu spécialisé (type IME).

Unité 1 | Temps présentiel, en classe virtuelle | Durée : 1h30

THEME : Présentation de l'audit clinique, de l'outil (grille d'analyse et outil statistique), remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil (grille d'analyse et outil statistique).

Objectifs :

- Comprendre la finalité d'un audit clinique ciblé.

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 boulevard Chanzy - 08200 SEDAN - 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- S'approprier les outils de l'audit : grille d'analyse, site internet permettant le traitement statistique des réponses, fiches techniques...

Accueil des participants, tour de table **0h15**

Le déroulement de l'audit clinique et les points d'appui de la pratique professionnelle. **0h45**

- La finalité de l'audit clinique ciblé.
- Présentation des recommandations de bonne pratique.
- Remise et présentation des outils de la pochette contenant : 1 dossier-type ; 1 grille d'analyse-questionnaire et grilles consignes de remplissage, glossaire, fiches techniques.
- Présentation de la grille d'analyse/questionnaire : échanges et réflexions autour des 17 items de la grille.

L'outil d'analyse et de statistiques de l'action **0h30**

- Présentation du site internet permettant la saisie en ligne des grilles d'analyse de chacun des 10 dossiers et l'analyse statistique des résultats.
- Attribution du code d'accès au site internet de saisie des grilles d'analyse.
- Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions.

Unité 2 | Non présentiel, non connecté | Durée : 2h

Remplissage de grilles d'analyse pour les 10 dossiers tirés au sort avant le temps 1.

Unité 3 | Temps présentiel | Durée : 4h

THEME : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'un outil d'amélioration à expérimenter, mise au point, précisions, explications avec exemples

Objectifs :

- Définir collectivement des axes prioritaires d'amélioration des pratiques.
- Elaborer collectivement des outils d'amélioration des pratiques.

Accueil des participants, recueil des premières impressions, liste des questions sur l'analyse des dossiers.

0h30

Analyse des résultats individuels et collectifs.

1h15

- Étude des résultats et des items à améliorer collectivement.
- Présentation des axes prioritaires à travailler.

Elaboration des outils d'amélioration.

2h00

- Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et outils d'amélioration retenues.
- Questions diverses.

Unité 4 | Non présentiel, non connecté | Durée : 2h

Remplissage de grilles d'analyse pour **10 nouveaux dossiers** tirés au sort.

15 nouveaux dossiers concernant des patients avec des troubles du langage écrit seront à sélectionner et à numéroter par le ou la stagiaire juste avant le temps 2. Le ou la facilitateur/-rice en tirera 10 au sort qui seront à remplir en ligne entre le temps 2 et le temps 3.

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 boulevard Chanzy - 08200 SEDAN - 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Critères d'inclusion des dossiers :

- Patients avec des troubles du langage écrit.
- Dossiers avec consentement des parents/tuteurs pour le partage des informations les concernant et le traitement de leur dossier en Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP).
- Patients ayant bénéficié d'un bilan orthophonique pour des troubles du langage écrit datant de moins de 24 mois avant le Temps 2.
- Patients dont la tranche d'âge se situe entre 6 ans et 6 mois et 16 ans (jusqu'à l'âge de 17 ans).
- Patients suivant une scolarité entre les classes de CP et Terminale, en milieu ordinaire.

Critères d'exclusion des dossiers :

- Patients ne présentant pas de troubles du langage écrit.
- Absence de consentement des parents/tuteurs pour le partage des informations et le traitement du dossier dans le groupe d'analyse des pratiques.
- Patients ayant bénéficié d'un bilan orthophonique datant de plus de 24 mois avant le Temps 1.
- Patients âgés de 17 ans ou plus.
- Patients bénéficiant d'une scolarité en milieu spécialisé (type IME).

Unité 5 | Temps présentiel | Durée : 4h

THEME : résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration de l'outil si des corrections sont nécessaires, échanges de points de vue, phase de «consolidation » des représentations collectives

Objectifs :

- Évaluer collectivement et individuellement les modifications/améliorations de pratiques depuis le Temps 2.
- Elaborer des outils d'amélioration collectifs et individuels si nécessaires.
- Elaborer un compte rendu de l'audit clinique ciblé.

Accueil des participants, recueil des impressions, commentaires, retours d'expérience **0h45**

Restitution des résultats du groupe **1h15**

- Analyse-comparaison des résultats T2/T1.
- Évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe.
- Évaluation par chaque participant de sa progression personnelle.

Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe **0h45**

- Présentation d'une sélection d'outils d'amélioration issus d'autres groupes.
- En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final "compte rendu de l'audit clinique".

Informations pratiques

Parking sur place. Possibilité de restauration.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

📄 **Inscription**

Programme valorisable au titre du DPC.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

📄 **Conditions d'annulation :**

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue.
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

📄 **Professionnels salariés :**

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

📄 **Professionnels libéraux :**

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2024.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site www.monodpc.fr , 1 mois avant la formation. Veuillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.